

**Meilleures réponses aux questions de l'examen professionnel
pour l'accès au corps d'attaché statisticien de l'Insee**

Année 2025

Sujet N°2 : Domaine économique

Vous trouverez ci-après une sélection faite par le jury à l'issue de la correction de l'épreuve écrite. Elle vise notamment à éclairer les candidats sur les attendus en termes de connaissances et de longueur de la réponse.

Questions de cadrage (6 points)

1 – Donnez deux usages différents de l'Indice des prix à la consommation et de la mesure de l'inflation.

L'IPC et la mesure de l'inflation servent notamment à :

- déflater les évolutions du PIB, autrement dit gommer l'effet de l'inflation dans le calcul de l'évolution du PIB, permettant d'avoir un PIB en volume et non pas en valeur ;
- à indexer différents contrats et salaires, comme le SMIC.

2 – Expliquez brièvement quelle est la différence entre une évolution en glissement annuel et une évolution en moyenne annuelle pour l'Indice des prix à la consommation qui est un indicateur mensuel.

L'évolution en glissement annuel est la comparaison du niveau de l'indice entre un mois de l'année N et le même mois de l'année N-1. Les niveaux des mois intermédiaires ne sont pas pris en compte. Au contraire de l'évolution en moyenne annuelle, qui fait la moyenne des mois de l'année N, et qui la rapporte à la moyenne des mois de N-1 (en année glissante).

3 – Donnez l'objectif principal de l'enquête Budget de famille et expliquez (en 5 lignes maximum) comment les informations ont été collectées sur le terrain lors de la dernière édition.

L'objectif principal de l'enquête Budget de famille est de fournir des informations sur les habitudes de consommation des ménages et la structure de leurs dépenses. Les informations ont été collectées lors de deux entretiens avec un enquêteur. Les ménages interrogés ont rempli un carnet listant l'intégralité de leurs dépenses entre les deux entretiens.

4 – Pour analyser les disparités d'inflation entre catégories de ménages, les auteurs réalisent une analyse « toutes choses égales par ailleurs ». Quelle en est la raison selon vous ?

Pour pouvoir mesurer l'influence d'un facteur sur un autre il faut pouvoir isoler ce seul facteur en supposant qu'aucun autre ne rentre en jeu dans cette analyse.

En analysant l'influence isolée de chaque facteur on arrive à déterminer quels sont les facteurs pertinents qui influent le plus dans l'explication d'un phénomène.

5 – Après avoir cité trois zonages d'étude actuellement en vigueur, expliquez à travers un exemple précis l'intérêt de ce zonage et ses critères de construction.

Parmi les zonages d'étude utilisés à l'Insee, on trouve les zones d'emploi, les unités urbaines et les aires d'attraction des villes.

La zone d'emploi est la maille de préférence lorsqu'on veut étudier l'emploi à une échelle infra-départementale. En ayant une taille minimale d'emplois et une homogénéité de construction, elle est préférable à l'EPCI pour lesquels les données des sources d'emploi comme Flores ne sont pas stabilisées.

Elle est construite à partir d'un pôle ayant un nombre minimal d'emplois puis des déplacements domicile-travail des actifs, par agrégations successives.

Questions de compréhension et de connaissance du sujet (7 points)

6 – À partir des résultats présents dans le texte et la figure 1, déterminez le niveau d'inflation en janvier 2023 en France métropolitaine pour les ménages dont la personne de référence a plus de 75 ans. Explicitez votre calcul.

En janvier 2023, l'inflation a atteint 6,0 % sur un an en France métropolitaine. D'après la figure 1, pour les ménages dont la personne de référence a plus de 75 ans, l'écart total (point bleu) à l'inflation moyenne est de 1,2 points environ, soit une inflation pour cette catégorie de ménages de 7,2 %.

7 – Comparez brièvement la consommation en énergie des ménages les plus jeunes et les plus âgés. En quoi ces différences expliquent une partie des disparités d'inflation entre ces deux catégories de ménages ?

Les ménages de moins de 30 ans consacrent en moyenne 3 % de leurs dépenses à la consommation en énergie (hors carburant) alors que cette part atteint 9 % du budget des 75 ans et plus.

D'une part, les personnes âgées ont des logements de plus grande surface donc plus énergivores ; d'autre part, ils utilisent plus de gaz ou de fioul dont les prix ont plus augmenté que ceux de l'électricité et qui impactent davantage leur budget.

8 – Rédigez une note de lecture pour la figure 4, expliquant les résultats observés chez les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans.

Pour un quart des ménages dont la personne de référence a moins de trente ans, l'inflation en janvier 2023 était inférieure à 3,8 %, tandis que pour un autre quart, l'inflation s'élevait à plus de 6 %. Pour la moitié de ces ménages, l'inflation était supérieure à 4,7 %.

9 – Selon la figure 4, dans quelle catégorie de ménages l'écart interquartile est-il le plus élevé en points ? Donnez la valeur de cet écart.

C'est dans les ménages dont la personne de référence a 75 ans ou plus que l'écart interquartile, différence entre le troisième et le premier quartile, est le plus élevé. Il vaut environ 3,7 points de pourcentage : 9,1 – 5,4

10 – À partir du tableau de la figure 5, quelle variable parmi celles retenues semble la moins pertinente pour expliquer l'inflation supportée par les ménages ? Pourquoi ?

Selon vous, au vu du modèle, à quoi cela est-il dû ?

La variable qui semble la moins pertinente pour expliquer l'inflation supportée par les ménages est la composition du ménage. En effet, la majorité des modalités sont non significatives, c'est-à-dire qu'elles ne jouent pas sur l'inflation. Les unités de consommation reflètent déjà la composition du ménage.

11 – Vous devez présenter succinctement cet article en conférence de presse. Synthétisez les principaux messages en 10 à 15 lignes.

En France métropolitaine, en janvier 2023, l'inflation a atteint 6,0 %. Étant une valeur nationale et synthétique, l'inflation touche différemment les ménages selon leur catégorie. Ainsi, les ménages les plus âgés ont une inflation plus élevée que les ménages les plus jeunes, principalement à cause d'habitudes de consommation énergétique centrée sur leur logement. Les logements dans les communes rurales ou dans les petites villes sont également exposés à une inflation plus importante. À l'inverse, le niveau de vie des ménages influe peu. L'alimentation joue également un rôle dans les disparités dans les catégories de ménages, à nouveau entre les plus âgés et les plus jeunes, mais à un niveau moindre que pour l'énergie. Enfin, à l'intérieur même des catégories, des différences notoires subsistent. Les écarts les plus marqués étaient pour les ménages les plus âgés.

Questions de connaissance de la statistique publique (7 points)

12 – Après avoir défini ce qu'est un ménage ordinaire, citez un exemple d'enquête du Service Statistique Public (SSP) visant à recueillir des informations sur des personnes ne vivant pas en ménage ordinaire. Précisez son objectif principal ainsi que son mode de collecte (maximum 15 lignes).

Un ménage ordinaire définit un ensemble de personnes vivant dans un même logement, que ces personnes aient un lien de parenté ou non. Une personne habitant seule est un ménage.

L'enquête « Sans-domicile » correspond à une enquête qui cible des ménages non ordinaires.

Elle vise à dénombrer les sans-domicile, à connaître leur profil (parcours et conditions de vie), ainsi qu'à répondre à une demande sociale forte sur ce sujet.

La collecte consiste à interroger en face à face les individus se rendant dans des structures d'accueil : des agents de bureau de l'Insee indiquent aux enquêteurs quelles personnes interroger.

13 – Détaillez deux finalités du Répertoire Statistique d'Individus et de Logements (Résil) pour le Service Statistique Public. Citez deux sources qui alimentent ce répertoire.

Le Répertoire Statistique d'Individus et de Logements a pour finalité de constituer un univers de référence en fusionnant un grand nombre de sources administratives, à l'instar de Sirus pour les entreprises. Il va permettre aussi de faciliter les appariements entre de multiples sources de données offrant ainsi des possibilités d'études nouvelles ; il pourra à l'avenir servir également de base de sondage.

Ce répertoire est alimenté d'une part par le Répertoire National des Individus et des Personnes Physiques et d'autre part, par les sources fiscales.

14 – Présentez deux grandes missions du Cnis et indiquez deux enjeux pour chacun des avis d'opportunité et de conformité (en 15 lignes maximum).

Le Cnis assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique publique. Il a trois grandes missions, en voici deux :

- le Cnis présente les statistiques existantes et leur fabrication ;
- il écoute les attentes des utilisateurs et met en lumière les sujets émergents.

Le Cnis émet un avis d'opportunité afin de s'assurer que la demande formulée correspond bien à un besoin d'utilité générale et que celle-ci ne fait pas doublon avec l'existant.

Le comité du label délivre un avis de conformité, ce qui permet de s'assurer du respect des critères de qualité statistique tels que la charge mesurée pour les répondants ou l'utilisation de méthodes statistiques robustes.

15 – Le SSP met de plus en plus de données et de codes à disposition du grand public. Citez deux avantages et deux limites pour le SSP à cette ouverture.

Le SSP partage de plus en plus les données collectées et produites, et le code utilisé dans ces processus.

Les avantages sont, en interne, que cette pratique peut amener à plus de rigueur pour clarifier et expliquer les données et processus à partager, et donc in fine, à une amélioration des pratiques. En externe, cela amène à plus de transparence et peut inciter le public à s'emparer de ces données, amenant à réduire la défiance envers un système statistique autrement jugé opaque.

À l'inverse cette mise à disposition importante a des limites. L'une d'elles est de priver le SSP de ressources financières. Par exemple l'accès aux données issues de Sirene était payant pour le grand public. Une autre limite est que le SSP ne va pas pouvoir, dans tous les cas, contrôler que les données sont utilisées correctement et sans volonté de manipuler les données (objectivité).

16 – Dans un contexte de baisse d'attractivité de la fonction publique, comment le SSP recrute sur les postes non pourvus en interne et quelles sont les règles de priorité ? Le SSP promeut son image et ses activités dans un objectif d'attractivité à plus ou moins long terme, citez deux actions réalisées dans ce sens.

Pour pallier sa baisse d'attractivité, la fonction publique recrute sur les postes non pourvus en interne via la plateforme « Choisir le Service Public » dans laquelle les titulaires sont priorisés par rapport aux contractuels.

On peut citer deux actions pour promouvoir l'attractivité :

- la participation à des forums de l'emploi ou des salons étudiants. De plus en plus d'agents de l'Insee se déplacent sur ce genre de rencontres ;
- la présence sur différents réseaux sociaux et le partenariat avec des influenceurs permettent également de moderniser l'image du SSP.